

Préparation à l'oral 2025 du Tour Extérieur DESSMS et DH

Réf : C2506



OBJECTIFS

- ▶ Pour l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PROGRAMME

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Préparation à la posture : adopter un positionnement de directeur et s'en approprier les fondements

▶ Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>

Durée 35h

Classe virtuelle 11 et 12 sept. 2025
Malakoff 23 au 25 sept. 2025

Tarif 900 €

Public concerné

- Candidats admissibles au Tour Extérieur DESSMS et/ou DH

Accessibilité

Formation accessible aux publics en situation de handicap
Référente Handicap CNEH :
sylvie.liot@cneh.fr

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et pratiques en présentiel
- Oraux blancs dans les conditions du Tour Extérieur
- Débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Coaching collectif et tutorat individualisé

PRÉREQUIS

- Session réservée aux candidats admissibles au Tour Extérieur DESSMS et/ou DH

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants
- Evaluation personnalisée des prestations orales
- Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique

INTERVENANT(S)

- Céline LIMOUZY, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

CÉLINE LIMOUZY

Directrice du pôle Concours et Adaptation à l'emploi

Directrice d'hôpital
celine.limouzy@cneh.fr
Tél. 06 71 64 65 90

CATHERINE JOULAIN

Assistante formation

catherine.joulain@cneh.fr
Tél. 01 41 17 15 66



Coaching personnalisé



Conférences d'actualité, retours d'expérience, etc.



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

Tour Extérieur pour le(s)quel(s) vous êtes admissible

DH

DESSMS

Classe normale

Hors classe

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

Mme M.

Nom

Prénom.....

Fonction.

Adresse personnelle.....

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

Mme M.

Nom

Prénom.....

Téléphone

E-mail.....

Fonction.

* Les sessions de préparation aux oraux sont réservés uniquement aux candidats admissibles. Toute formation commencée est due dans son intégralité.



TARIFS NETS DE TAXE 2025 *

Préparation à l'oral 2025 du Tour Extérieur DESSMS et DH
5 jours (2 jours en classe virtuelle + 3 jours à Malakoff)
Réf.C2411

Session réservée aux candidats admissibles

900 €

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

Autofinancement - Contacter catherine.joulain@cneh.fr
Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

Établissement - Règlement sur facture ou dépôt chorus

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.